



International Journal of Languages' Education and Teaching
Volume 7, Issue 4, December 2019, p. 312-329

Received	Reviewed	Published	Doi Number
07.10.2019	24.11.2019	25.12.2019	10.29228/ijlet.38882

Comparison Study: French and Turkish

Nurten ÖZÇELİK¹

ABSTRACT

There are differences rather than similarities between French and Turkish, which are the members of different language families, and the majority of Turkish students' difficulties in learning French as a foreign language stem from those differences. Similarities lead to positive transfers, facilitating language acquisition, while differences lead to negative transfers, making it difficult for learners and teachers to work. The aim of this study, which is prepared on the basis of this fact, is to compare both languages in terms of the language families to which they belong, and then the writing / sound systems in terms of their structural and syntactic features, and then to make suggestions that will contribute to the teaching / learning of foreign language French.

Key Words: Differences between Turkish and French, syntax, morphosyntax, writing/sound systems.

Étude Contrastive: Le Français et Le Turc

RÉSUMÉ

Il existe entre le français et le turc plus de divergences que de convergences et la plus grande partie des difficultés d'apprentissage du français des apprenants turcs proviennent de ces divergences. Les convergences facilitent l'acquisition en donnant lieu à des transferts positifs alors que les divergences causent des transferts négatifs. Cette présente étude préparée en partant de cette constatation se propose, en premier lieu, de comparer ces deux langues selon les familles de langues auxquelles elles appartiennent, en deuxième lieu, d'aborder, les divergences dans les systèmes graphique et phonétique/phonologique, morphologiques ainsi que syntaxiques de deux langues, et, en dernier lieu, de fournir des propositions pédagogiques en vue de contribuer à l'enseignement/apprentissage du français comme langue étrangère.

Mots-clés: Divergences entre le français et le turc, syntaxe, morphosyntaxe, systèmes graphique/phonétique.

¹ Prof. Dr., Gazi Üniversitesi, nurtenk@gazi.edu.tr, ORCID: 0000-0002-5743-7604.

Introduction

Les apprenants turcs cherchent à apprendre le français dans un milieu bilingue. C'est-à-dire, l'anglais est, par statut, la première langue étrangère chez la plupart de nos apprenants. Donc, quand on étudie les difficultés inhérentes à l'apprentissage du français dans un milieu bilingue, la recherche de l'influence de l'anglais et du turc en la matière est inévitable.

En tant qu'enseignante depuis des années à l'université, et, en nous appuyant sur nos expériences professionnelles et constatations en classe, nous pouvons dire que, les apprenants turcs ont des difficultés en acquisition du FLE et qu'ils transfèrent leurs habitudes antérieures dans l'apprentissage du FLE. Les langues qu'ils ont déjà acquises ou apprises deviennent ainsi sources de confusion ou de blocage pour la simple raison que, soit aucune d'elles n'est encore maîtrisée à fond à l'écrit, soit ils doivent combattre leurs premières habitudes.

Notre hypothèse est qu'il existe entre le français et le turc plus de divergences que de convergences et que la plus grande partie des difficultés de nos apprenants proviendraient des divergences qui existent entre ces deux langues. Lors de l'acquisition du FLE, les convergences qui causent des transferts positifs facilitent l'apprentissage, par contre, les divergences donnant lieu à des transferts négatifs (interférences) le rendent difficile. Une étude contrastive dont le but est de comparer d'une manière systématique les systèmes linguistiques de deux langues serait donc d'un grand intérêt pour les apprenants ainsi que les enseignants.

Comme le souligne Grevisse *«la linguistique ou grammaire est l'étude systématique des éléments constitutifs et du fonctionnement: soit de la langue en général (linguistique générale);-soit de plusieurs langues, pour montrer tantôt leur parenté (grammaire comparée), tantôt leurs différences (linguistique contrastive);-soit d'une langue en particulier»* (1986:4). Dès 1945, Fries, considéré comme le père de l'analyse contrastive, indique, dans son livre intitulé *Teaching and Learning English as a Foreign Language*, que *« les matériaux pédagogiques les plus efficaces sont ceux qui sont basés sur une description scientifique de la langue à apprendre, comparée avec une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant »* (1945: 9).

Lado a développé et a théorisé l'idée de Fries et il a écrit, en 1957, son livre intitulé *«Linguistics Across Cultures»*. Selon lui, il est possible de prévoir et de résoudre la plupart des problèmes d'apprentissage en comparant la langue "source" et la langue "cible" par leurs structures phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexico-sémantiques. *«Sur la base de ces comparaisons, il est possible d'établir des progressions tenant compte des différences et des similitudes entre les deux langues et des difficultés inhérentes d'apprentissage»* (Besse, Porquier, 1991: 201).

C'est la raison pour laquelle et en partant de l'idée de Lado, cette étude qualitative se propose en premier lieu, de comparer ces deux langues d'une manière globale, selon les familles de langues auxquelles elles appartiennent, en deuxième lieu, d'aborder, les divergences dans les systèmes graphique et phonétique/phonologique, morphologiques ainsi que syntaxiques des deux langues afin d'établir des progressions qui tiennent compte des différences et des similitudes entre celles-ci, et, en dernier lieu, de fournir des propositions pédagogiques en vue de contribuer, dans la mesure du possible, à l'enseignement/apprentissage du FLE. Ce faisant, nous serons en mesure de mieux situer les problèmes et les difficultés d'acquisition du français par les apprenants turcs en classe de FLE et

des difficultés inhérentes d'apprentissage. Les divergences et les convergences au niveau des caractéristiques lexico-sémantiques de deux langues méritent d'être analysées profondément mais puisque celles-ci intéressent plutôt la lexicologie qui puisse être un autre sujet de recherche, elles ne feront pas partie de notre recherche.

1. Au point de vue des familles de langue

Le turc et le français font partie des familles de langue différentes: le français se trouve dans la famille des langues indo-européennes tandis que le turc, dans celle des langues ouralo-altaïques. La famille ouralo-altaïque se compose de deux branches: la branche ouralienne qui comporte les langues finno-ougriennes dont les principales sont le finnois (Finlande) et le magyar (Hongrie), on y rattache aussi le samoyède et la branche altaïque comprenant le turc, le tatar, le mongol et le mandchou.

Dans la famille indo-européenne, selon Grevisse : « on distingue notamment le groupe hellénique (le grec), le groupe germanique (l'anglais, l'allemand, le néerlandais, le suédois etc.), le groupe balto-slave (le russe, le polonais, etc.) et le groupe italo-celtique. Le groupe italo-celtique se divise en branche celtique et en branche italique (...). La langue la plus importante de la branche italique est le latin, d'où sont issues les langues romanes, notamment le français »(1986: 10).Le système linguistique des langues ouralo-altaïques diffère trop de celui des langues indo-européennes, d'où la plus grande partie des difficultés d'apprentissage de nos apprenants.

2. Au point de vue des caractéristiques morphologiques

Il existe aussi une autre classification qui repose sur des caractéristiques générales de la «morphologie». Les linguistes distinguent, à ce point de vue, des langues monosyllabiques (chinois, tibétain, ...), des langues à flexion (indo-européenne et sémitique) et enfin des langues agglutinantes (le turc, le finnois, le tatar...) qui accentuent la dépendance des unités déterminées. Sous ce titre, les différences relatives à la dérivation des mots (préfixation et suffixation) et les caractéristiques propres aux catégories des mots de deux langues (le verbe et le nom, les affixes dérivatifs, les affixes de déclinaison et de conjugaison etc.) seront étudiées minutieusement dans cette partie de la recherche.

Étant donné que le système morphologique des langues ouralo-altaïques diffère trop de celui des langues indo-européennes, il est très normal que les structures grammaticales du français et du turc soient différentes l'une de l'autre. En laissant de côté la pure théorie et l'histoire des deux langues, nous nous contenterons de faire une étude globale et comparée, en négligeant volontairement nombre de détails afin de nous concentrer sur notre sujet essentiel.

2.1. Les éléments constitutifs des mots turcs et français: la racine et les affixes

Du fait que les énoncés sont construits au moyen des sons et des mots, nous nous proposons d'étudier les éléments constitutifs des mots turcs et français et des différences qui existent entre eux-ci. Il est possible d'en schématiser les morphologies de la manière suivante :

Le mot turc = Racine + Suffixe + Désinence

Le mot français = (Préfixe) + Racine + Suffixe + Désinence

Selon Deny, l'une des caractéristiques importantes de la langue turque est «*la régularité de sa grammaire*» (2004: 7). C'est-à-dire, contrairement au français, l'exception est rare en turc. On observe qu'il n'y a en turc que deux grandes catégories de mots: *le nom* et *le verbe* ayant des suffixations différentes et qui s'expriment dans le vocabulaire par des radicaux presque toujours différents. Le turc comprend donc deux sortes de radicaux, un radical nominal et un radical verbal (Banguoğlu, 2004: 147).

La transparence du système morphologique (Deny, 2004: 7) constitue la deuxième caractéristique importante du turc. Les mots turcs, comme des mosaïques, peuvent être morcelés aux différents morphèmes et la racine seule du mot qui est en général «monosyllabique» (Ergin, 2002: 189) peut avoir par elle-même un sens. Par exemple, la racine **al** du verbe **al-mak** (prendre) a deux sens: a) l'impératif singulier 2^e personne du verbe «al!» (prends!) b) la couleur «rouge». Ainsi la racine **gül** du verbe **gül-mek** (rire) a deux sens: a) l'impératif singulier 2^e personne du verbe «gül!» (ris!) b) une sorte de fleur: la rose.

Contrairement à la racine turque, celle du français qui est d'un aspect tout à fait différent ne se trouve pas normalement à l'état isolé : elle est toujours accompagnée d'un suffixe ou d'une désinence ou de ces deux éléments à la fois :

Exemple : all-er → **git-mek**

↓

impératif singulier 2^e personne du verbe "git-mek" (aller)

aim-er → **sev-mek**

↓

impératif singulier 2^e personne du verbe "sev-mek" (aimer)

Comme nous le constatons, dans les exercices précédents, les radicaux *all-* et *aim-* n'ont aucun sens en soi.

2.1.1. Les affixes dérivatifs

En turc, qui «possède un système de suffixes très riche» (Ergin, 2002: 192) les variations de temps, de nombre, de personne ainsi que la négation et l'interrogation sont indiquées par deux sortes de suffixe : suffixes de dérivation et suffixes désinentiels.

Premièrement, pour former des mots dérivés ayant des sens différents, le turc se sert de *la suffixation* qui est le seul procédé. Par exemple, du mot «göz → l'œil», on peut dériver des mots nouveaux comme «göz-lük → les lunettes» ou «göz-lük-çü → le lunetier, ou encore de la racine verbale «geç! → passe!», un nom «geç-miş → le passé». Toute la morphologie du turc est fondée sur des suffixes ayant de diverses fonctions. Apprendre et étudier la grammaire turque, c'est apprendre donc le système et le maniement des suffixes usités dans cette langue.

Quant au français, celui-ci se sert tantôt de *la préfixation*, par exemple, avec des préfixes comme «-im, -dé, -ré» (*impossible, déraciner, réorganiser*), tantôt de *la suffixation*, avec des suffixes comme «-ment, -ette, -ier» (*généralement, maisonnette, pommier*) ou de *toutes les deux* à la fois (*antipatique, irremplaçable, immortalité*). C'est-à-dire, en français, la dérivation se fait par des affixes dérivatifs.

Comme le turc ne préfixe jamais, l'élément qui se trouve en tête d'un mot turc est notamment la racine. Elle est en général monosyllabique, comme nous l'avons déjà dit, et invariable comme *sev-mek*, *al-mak*, *gül-üş*, *gör-gü*, etc. Par exemple, de la racine «ev» il est possible, en ajoutant des suffixes, de dériver d'autres mots sémantiquement valables:

a) ev → la maison (n.)

ev-li → marié (e) (adj.)

ev-li-lik → le mariage (n.)

ev-im → ma maison (adj. poss.)

ev-len-mek → se marier (v.)

b) utile → fayda-lı

util-ité → fayda-lı-lık

utilis-er → faydalan-mak

utilis-able → faydalan-ıl-abilir (suffixation)

utile-ment → faydalı bir biçimde

in-utilis-able → faydalan-ıl-amaz (préfixation et suffixation)

En français aussi, à l'aide des affixes de flexion, il est possible de produire de nouveaux mots sémantiquement valables. Par exemple, un adjectif «utile» peut devenir un verbe «utiliser» (verbalisation), ou un nom «utilité» (nominalisation), ou un adverbe «utilement» (adverbialisation). Les affixes servant à dériver en deux langues des mots nouveaux, peuvent être étudiés d'une manière détaillée. Mais du fait que ceux-ci font partie plutôt de la lexicologie et que leur étude constituera un autre sujet de recherche, nous ne les aborderons pas ici.

Deuxièmement, dans la lignée d'Ergin, nous pouvons dire qu'on ajoute d'abord les suffixes de dérivation et puis les désinences à la racine turque (2002: 195). Par exemple:

Ev - li - y - im. → Je suis marié(e)

↓ ↓ ↓

La racine - le suffixe - la désinence
de dérivation

On peut, par conséquent, avoir des mots très longs équivalant parfois à une phrase. Ainsi le mot "Durdur-ul-ama-mış-mı-(i-y)di?" (n'avait-il pas pu être arrêté?) amalgame une base verbale factitive (durdur) et, dans l'ordre, des suffixes passif (ul), négatif (a-ma), temporel (mış), interrogatif (mı) et personnel-temporel (y-di?). Comme on le voit, il est relativement simple de le morceler, d'une manière régulière, par des tirets, ce qui facilite la tâche des apprenants débutants en turc. En résumé, dans la langue turque qui est une langue agglutinante, les morphèmes peuvent être accumulés, de manière à pouvoir donner lieu à la formation des mots extrêmement longs.

Dernièrement, il nous faut citer une autre caractéristique propre à toutes les langues agglutinantes ainsi à la langue turque: pendant la dérivation des mots turcs, la forme phonographique d'un suffixe change avec l'environnement morphophonique; c'est ce qu'on appelle *l'harmonisation vocalique* ou «*l'harmonie vocalique*» (Banguoğlu, 2004: 84) comme on le voit dans ces exemples: Var-ıl-acak-tı. / Ver-ıl-ecek-ti. Mais puisque les règles de ce trait structurel intéressent plutôt la phonologie, nous n'allons pas les traiter dans notre recherche.

2.1.2. Les affixes de déclinaison

Comme le turc comprend deux radicaux, nominal et verbal, il nous est possible de parler de deux sortes de suffixes désinentiels: *les suffixes de déclinaison* et *les suffixes de conjugaison*. En turc, les suffixes désinentiels sont les «*suffixes des catégories grammaticales*» (Ergin, 2002: 195). C'est-à-dire, toutes les variations de temps, de mode, de personne, de nombre etc. se font par l'intermédiaire de ces suffixes.

En français, la flexion se manifeste sous des formes différentes selon la catégorie grammaticale des lexèmes auxquels celle-ci est liée (le nom ou le verbe). Le français contient donc deux formes différentes de la flexion: *nominale* et *verbale*. La première s'appelle la déclinaison «*qui inclut toutes les variations de forme du substantif et de l'adjectif*» (Gardes-Tamine, 1998: 58), ainsi que du pronom et la deuxième «*la conjugaison*». Selon Ergin, en turc : «*il y a quatre sortes de suffixes de déclinaison: 1. Les suffixes du pluriel, 2. Les suffixes possessifs, 3. Les suffixes casuels, 4. Les suffixes interrogatifs*» (2002: 197). En résumé, dans la langue turque, la notion de catégorie grammaticale n'a pas subi au même travail d'abstraction que dans les langues indo-européennes. Cela tient, en partie, à l'emploi, comme unique moyen de variation morphologique, des suffixes, qui portent un caractère plus concret que la flexion.

2.1.2.1. Les suffixes du pluriel

Quand il s'agit d'introduire la notion du nombre (pluriel) on a recours à un suffixe -ler, -lar qu'on place avant la désinence du génitif. Par exemple, le mot "cam" (la glace) aura au génitif singulier la forme "cam-ın" et au génitif pluriel la forme "cam-lar-ın", tandis que la langue française se sert de différents procédés pour former le pluriel des noms, par exemple:

- 1) on ajoute -s au singulier (le livre → les livres)
- 2) quand les noms se terminent par -al ou -au au singulier, le pluriel est -aux (un journal original → des journaux originaux)
- 3) si le nom se termine par -eu au singulier, il devient -eux au pluriel (un cheveu → des cheveux) etc.

Il faut indiquer que, en général, chaque règle contient des exceptions. Ce qui est important pour nous, c'est qu'en français, ce n'est pas seulement les noms mais tous les déterminants du nom (l'article, l'adjectif, etc.) prennent des marques de pluriel, contrairement au turc qui ne connaît qu'une forme de pluriel pour le nom.

2.1.2.2. Les suffixes possessifs

Les suffixes possessifs du turc sont rendus en français par des adjectifs possessifs:

Singulier	Pluriel
1 ^{ère} personne : - (m) (mon, ma)	mes
2 ^e personne : - (n) (ton, ta)	tes
3 ^e personne : - i, -ı, -u, -ü, -si, -sı, -su, -sü (son, sa)	ses
Pluriel	
1 ^{ère} personne : -mız, -miz, -muz, -müz (notre)	nos
2 ^e personne : -nız, -niz, -nuz, -nüz (votre)	vos
3 ^e personne : -leri, -ları (leur)	leurs

Ces suffixes peuvent se joindre à des noms pluriels : defter-ler-im → mes cahiers, tes..., ses..., nos..., vos..., leurs... .

«L'absence de tout genre grammatical et de toute règle d'accord morphologique facilite beaucoup la tâche du débutant » apprenant la langue turque (Bazin, 1978: 23). Par exemple:

Hande (o) evine geldi. Hande/**elle** est venue chez **elle**.

Mert (o) evine geldi. Mert/**il** est venu chez **lui**.

Comme nous le constatons, bien que les énoncés turcs ne requièrent aucun changement morphologique en genre, ceux du français en requièrent six: il/elle, venu/venue, chez elle/chez lui.

2.1.2.3. Les suffixes interrogatifs

En turc, on forme l'interrogation par des suffixes interrogatifs tels que : mı, mi, mu, mü. Quant au français, la question simple se forme avec:

- 1) l'intonation montante,
- 2) «Est-ce que» en début de phrase : Est-ce que vous êtes malade?
- 3) l'inversion du verbe et du pronom : Etes-vous de Londres?
- 4) la reprise du nom par un pronom : Marie est-**elle** française?

Comme on le voit clairement, le turc ait une seule forme, c'est-à-dire, un suffixe (mı, mi, mu, mü) pour l'interrogation, par contre, le français en a quatre, ce qui rend sa grammaire plus compliquée et relativement difficile pour les apprenants turcs.

2.1.2.4. Les suffixes casuels

En turc, les suffixes casuels s'ajoutent aux noms et aux pronoms personnels sujets. L'une des différences significatives entre le français et le turc est que les suffixes casuels n'existent pas en français. Mais ceux-ci peuvent être rendus en français par des prépositions et des compléments (circonstanciel, complément d'objet direct, indirect, etc). En turc, les noms peuvent se trouver dans cinq formes différentes comme suit:

1. Le nominatif : ev
2. L'accusatif : ev-**i**
3. Le datif : ev-**e**
4. Le locatif : ev-**de**
5. L'ablatif : ev-den

2.1.2.4.1. Le nominatif en turc et en français

Un nom au nominatif assurant la fonction de complément d'objet direct indéfini répond toujours à la question «ne» en turc et «quoi» en français. Celui-ci peut avoir en turc une valeur de pluriel :

- a) -- Ne istiyorsun ? → (*Qu'est-ce que tu veux?*)
-- Pasta istiyorum. → (*Je veux un (du) gâteau.*)
- b) -- Ne yedin ? → (*Qu'est-ce que tu as mangé?*)
-- Pasta ve bisküvi yedim. → (*J'ai mangé des biscuits et des gâteaux.*)

Un nom au nominatif peut être déterminé ou qualifié par l'un des adjectifs qualificatifs, démonstratifs ou numéraux.

Cette robe est belle. → **Bu elbise** güzel.

Cette belle robe est trop chère. → **Bu güzel elbise** çok pahalı.

Hier, j'ai acheté **deux robes**. → Dün **iki elbise** aldım.

Il est à noter que le syntagme «cette robe» peut être à la fois le sujet et le complément d'objet direct en français alors qu'en turc, celui-ci ne peut être que le sujet :

Cette robe m'a plu. → Bu elbise hoşuma gitti.

J'ai acheté cette robe hier. → * Dün bu elbise satın aldım.

→ (Dün bu elbise-yi satın aldım). (accusatif)

2.1.2.4.2. L'accusatif en turc et en français

Un nom à l'accusatif assure la fonction du complément d'objet direct défini en turc: Çocuklar-ı gördüm. → J'ai vu **les enfants**.

Donc, un complément d'objet direct défini en turc peut être rendu en français par un complément précédé d'un article défini (a), des pronoms adjectifs possessifs (b et c) ou d'un démonstratif (d) :

a. J'ai vu *les jouets des enfants*. → Çocukların oyuncakları-**nı** gördüm.

b. J'ai vu *ceux des enfants*. → Çocukları**nk**i-leri gördüm.

c. J'ai vu *mes enfants*. → Çocuklar-**ım-ı** gördüm.

d. J'ai vu *ces enfants*. → Bu çocuklar-**ı** gördüm.

Parfois, un verbe transitif direct en français est rendu en turc par un verbe transitif indirect ou le contraire:

Elle regarde les enfants. → Regarder qqch. ou qq'un. → Çocuklar-a bakıyor.

Je pense à ma mère. (Penser à qq'un.) → Annem-i düşünüyorum.

2.1.2.4.3. Le datif en turc et en français

Le suffixe -e du datif qui indique le lieu, la direction ou le complément indirect est rendu en français par certaines prépositions comme à, en, de, dans, sous, sur, etc.

1. Où vont-ils? – Ils vont à Paris, en France. → Nere-ye gidiyorlar? –Paris'e, Fransa'ya.

2. Ils adorent le soleil. → Güneş-e bayılıyorlar.

3. Mettez vos livres dans vos serviettes. → Kitaplarınızı çantalarınız-a koyunuz !

4. Le chat est monté sur l'arbre. → Kedi ağaç(c)-a çıktı.

5. N'appuyez pas contre le mur ! → Duvar-a dayanmayınız !

6. Ils ont ri de nous. → Biz-e güldüler.

7. Hier soir, je suis allé chez mon amie.

→ Dün akşam, arkadaşım-a (kadın) git-t-im. (özne-erkek)

2.1.2.4.4. Le locatif en turc et en français

Le suffixe -de du turc, qui indique le lieu où se passe l'action est rendu en français par des locutions prépositives telles que : devant, sur, sous, dans, en, chez, à, etc.

Où sont les enfants? → Ils sont *dans* le jardin. → Bahçedeler.

Ils sont à Paris, *en* France. → Fransa'da, Paris'teler.

-- Où est mon livre? → (Benim kitabım nerede?)

-- Il est *dans* la classe, *sur* la table. → (Sınıfta, masanın üstünde).

Il est possible de multiplier les exemples. Mais ce qui est important, c'est la pluralité des prépositions qui rendent en français le datif du turc.

2.1.2.4.5. L'ablatif en turc et en français

L'ablatif (-den hali) du turc est rendu en français :

a) par des verbes transitifs directs, comme : détester qq'un ou qqch, craindre qq'un ou qqch, fuir qq'un ou qqch.

Je déteste mon ami. → Arkadaşım-**dan** nefret ediyorum.

Les petits enfants craignent le chien. → Küçük çocuklar köpek-**ten** korkarlar (korkuyorlar).

b) par des prépositions comme : *pour, de, dans, par, en, etc.*

Je suis *pour* toi. → (Ben) sen-den yanayım.

La femme tenait l'enfant *par* la main. → Kadın çocuğu elin-den tutuyordu.

L'un *de* vous m'a vu. → Sizler - den biri beni gördü.

Elle est sortie *de* la classe. → Sınıf-tan çıktı.

On lisait sa colère *dans* ses yeux. → Kızgınlığı gözlerin-den okunuyordu.

Cette veste est *en* cuir. → Bu ceket deri-den yapılmıştır.

c) par certains verbes transitifs indirects comme : craindre de f. qqch, être content (e) de f. qqch, mourir de qqch, etc.

La vieille dame craint d'être malade. → Yaşlı kadın hasta olmak-tan korkuyor.

Mon père est content de voyager. → Babam seyahat etmek-ten memnun.

d) par quelques adverbes de temps tels que : depuis, avant, après, etc.

Je travaille *depuis* l'été. → Yaz-dan beri çalışıyorum.

Il est venu *avant* moi. → O, ben-den önce geldi.

e) enfin, pour faire des comparaisons, le turc emploie l'ablatif :

Cette jeune fille est plus belle que l'autre. → Bu kız diğeri-den daha güzeldir.

2.1.3. Les affixes de conjugaison

Du fait que l'étude comparative des systèmes verbaux du français et du turc constituerait un autre sujet de recherche, nous nous contenterons d'en parler brièvement. Nous avons déjà indiqué qu'en turc, il y avait deux types de racine: nominale et verbale, dont les caractéristiques de la première ont été étudiées ci-dessus, dans la partie « les éléments constitutifs des mots turc et français». Comme l'indique Ergin, « les suffixes qui servent à conjuguer le verbe turc sont les suivants:

a) les suffixes de temps,

b) les suffixes de personne,

c) les suffixes de «gerundium» (-ıp, -ip, -erek, -arak, eli, -alı, -ken, -dıkça, -dikçe, etc.)

d) les suffixes de participe (-en, an, -r, -muş, -miş, -dık, -dik, -acak, -ecek, etc.)

e) les suffixes interrogatifs (-mı, -mi, -mu, -mü)» (2002: 197).

Ces suffixes s'ajoutent à la racine verbale selon l'ordre suivant:

Racine verbale + le temps + le mode + la personne (singulier ou pluriel). Par exemple: Bil -miş- ti - n-iz
→ Vous aviez su.

En outre, en turc, il est possible de dériver de la racine verbale d'autres mots ayant du sens. Par exemple, sur le radical verbal "bak-"(regarde! : la 2^{ème} personne de l'impératif), on formera:

bak! → regarde! (verbe à l'impératif)

bak-ış → (n.) la manière de regarder; le regard

bak-ma → (n.) l'action de regarder

bak-ı-cı → gardien (enne), baby-sitter

bak-an → «le ministre» ou «celui ou celle qui regarde»

bak-ıyor-um → je regarde

bak- mış-ti-n-iz → vous aviez regardé

En français, la conjugaison (la flexion verbale) inclut les différentes formes des verbes. Il existe des morphèmes différents pour chaque catégorie de verbes (premier, deuxième et troisième groupes) ainsi que pour chaque mode (indicatif, subjonctif, conditionnel ...), personne (première, deuxième et troisième personnes du singulier et du pluriel) et temps (présent, futur simple, imparfait ...). Par exemple, conjugons le verbe «git-mek» (aller) à l'indicatif présent. Ainsi sur le radical verbal «git» (va !), on formera:

Git(d)-iyor-um. → Je **vais**

Gid-iyor-sun → Tu **vas**

Gid-iyor → Il (elle) **va**

Gid-iyor-uz → Nous **allons**

Gid-iyor-sunuz → Vous **allez**

Gid-iyor-lar → Ils (elles) **vont**

Les exemples ci-dessus révèlent que, quoique le radical verbal turc ne change pas, celui du français représente six formes différentes. Pour les verbes réguliers (1^{er} et 2^e groupe), il ne s'agit pas toujours de difficultés de conjugaison mais la plupart des verbes du 3^e groupe et une partie des verbes du 2^e groupe en posent assez à nos apprenants.

En français, pour former des temps composés (passé composé, plus-que-parfait, conditionnel passé, subjonctif passé...) l'apprenant a besoin premièrement d'un verbe auxiliaire (être ou avoir), et deuxièmement d'un participe passé, ce qui n'est pas le cas en turc où tous les changements temporels se font sur le radical verbal. Par exemple:

Je suis allé (e) → **Git-ti-m.**

Tu es allé (e) → **Git-ti-n.**

Il est allé → **Git-ti** (erkek)

Elle est allée → **Git-ti** (bayan)

Nous sommes allés(es) → **Git-ti-k** (erkek, bayan)

Vous êtes allé (e,s,es) → **Git-ti-niz** (erkek, bayan tekil, erkek çoğul, bayan çoğul)

Ils sont allés → **Git-ti-ler** (erkek)

Elles sont allées → **Git-ti-ler** (bayan)

En français, comme en turc, on distingue deux types de mode : personnels et impersonnels. L'indicatif, le subjonctif, le conditionnel et l'impératif sont des modes personnels et l'infinitif (présent

et passé), le participe (présent et passé) et le gérondif sont des modes impersonnels. Quant au turc, le passé (bil-di → il/elle a su), le présent (bil-i-yor → Il/elle sait), le futur (bil-e-cek → Il/elle saura), le dubitatif (bil-miş → Il/elle a su), et l'aoriste (bil-ir → il/elle sait) constituent les modes proprement dits du verbe turc. L'impératif (bil ! → sache !), le nécessitatif (bil-meli → il/elle doit savoir), l'optatif (bil-e → qu'il sache !) et le désidératif-le conditionnel (bil-se → s'il/si elle sait) sont des modes injonctifs qui constituent avec les précédents le tableau des conjugaisons du verbe turc. Ces modes sont personnels. Comme en français, « le participe (sifatfiil), c'est-à-dire, les formes adjectivales du verbe, le gérondif (zarffiil), les formes adverbiales du verbe et le verbe substantivé (adfiil), les formes nominales du verbe sont des modes impersonnels de la langue turque » (Banguoğlu, 2004 : 420). Parmi ceux-ci, le dernier, s'il prend le suffixe, forme l'infinitif, par exemple ; -mek, -mak, comme al-mak → prendre, ver-mek → donner. Le verbe substantivé peut avoir d'autres suffixes tels que : -me, -iş etc. Il faut indiquer que, l'indicatif présent du français peut s'exprimer, selon le contexte, le présent ou l'aoriste du turc.

3. Les divergences et les convergences dans le système graphique et le système phonétique/phonologique : les graphèmes et les phonèmes du français et du turc

L'orthographe s'explique partiellement par le jeu des correspondances phonographiques. La prise en compte des caractéristiques étymologiques du système français montre qu'il existe un écart important entre les phonèmes et les graphèmes. Le français se distingue nettement du turc par le décalage important qui existe entre la forme sonore -sons et/ou phonèmes- et la forme écrite -graphèmes et archigraphèmes. «*La morphosyntaxe du turc influe les systèmes syntaxique et sémantique de la langue, celle-ci est aussi en interaction avec le système phonologique*» (Enginarlar, 1990: 65). C'est pourquoi, il nous paraît utile de réaliser une étude comparative entre les systèmes graphiques et phonétiques/phonologiques de ces deux langues en question.

Le français est une langue qui ne s'écrit pas tel qu'il se prononce. Nos apprenants turcs nous demandent souvent comment s'écrit un tel mot, avec «e» ou «eu», ou bien avec «s» ou «c». L'orthographe des mots difficiles pose toujours des problèmes et les difficultés liées à l'écart entre la prononciation et l'orthographe se font sentir pendant toute une période de l'apprentissage. Notons que même les enseignants turcs restent quelquefois perplexes sur l'orthographe d'un mot qu'ils n'ont pas vu ou écrit depuis un moment.

Le turc dispose 29 graphèmes et 29 phonèmes dont 8 voyelles et 21 consonnes. C'est-à-dire, il a autant de graphèmes que de phonèmes, chaque phonème correspond à un graphème. Le français dispose 36 phonèmes dont 16 voyelles, 3 semi-voyelles et 17 consonnes, alors que le nombre des signes utilisés pour transcrire (graphèmes) ces phonèmes ne dépasse pas 26 dont 6 voyelles, 20 consonnes. C'est la raison pour laquelle, le français parlé et le français écrit ne sont pas isomorphes, c'est-à-dire, un graphème du français peut représenter des phonèmes différents. Il est ainsi, par exemple, des graphèmes:

ai : [e] gai, je prendrai, [ɛ] américaine, j'aimerais, [ə] il faisait, faisant

au : [ɔ] restaurant, Laurent [o] auteur, j'applaudis

ch : [ʃ] chat, chauffer, [k] psychanalyse, archaïque

De la même manière, des graphèmes différents peuvent correspondre à un seul phonème du français. Tel est le cas, par exemple:

-au niveau des voyelles :

[a] : a (ami, Adrien) ; à (déjà, voilà) ; ac (estomac, tabac) ; e (solennel, femme)

[ã] : an (maman, roman) ; en (absent, présenter) ; am (ambassade, champignon) ; em (emporter, septembre) ; ant (amant, charmant) ; ent (accident, dent). En turc, il n'existe pas de nasal.

- au niveau des consonnes

[s] : s (Sophie) ; ss (passer, russe) ; c (cet, directrice) ; ç (garçon, déçu) ; sc (ascenseur, piscine) ; t (démocratie, patient) ; x (soixante, trente-six) ; z (quartz)

Nous pouvons ajouter le cas des lettres muettes, s'agissant

des voyelles : a (août) ; o (alcool) ; e (tombée)

des consonnes : s (longtemps) ; ds (poids), h (homme) ;

et celui **des homophones** posant des difficultés remarquables à nos apprenants, telles que :

/ vɛr / : dans *ver, verre, vers, vert* ;

/ ku / : dans *cou, coup, coût* ;

/ mɛr / : dans *mer, mère, maire...*

Ces exemples servent à montrer et à expliquer les difficultés d'écriture et de lecture que doivent surmonter non seulement les étrangers qui apprennent le français mais aussi les Français eux-mêmes dès l'enseignement primaire. Les exemples donnés ci-dessus servent à montrer la difficulté pour un apprenant étranger d'interpréter le contenu sémantique du mot prononcé en français sans tenir compte de la forme signifiante ou du contexte situationnel. Nous pouvons donc dire que la difficulté, pour les apprenants turcs, de faire la correspondance entre les phonèmes et les graphèmes du français, ou encore de passer de l'oral à l'écrit avant même de passer de l'écrit à l'oral, peut donner lieu à des difficultés, et par conséquent à des erreurs phonétiques/phonologiques et graphiques.

4. Les divergences et les convergences syntaxiques

Le turc diffère sensiblement du français au point de vue de la syntaxe. Selon Grevisse, «*la syntaxe étudie les relations entre les mots dans la phrase: l'ordre des mots, l'accord sont des phénomènes de syntaxe*» (1986: 7). Selon la loi de l'ordre des mots dans toute proposition turque (nominale ou verbale), tout déterminant grammatical est placé avant le mot ou groupe de mots qu'il détermine auquel il se rapporte. Cet ordre des mots turcs qui n'a rien d'arbitraire, mais, qui est, au contraire, très logique et clairement fixé par la loi d'ensemble, fort simple en son principe, est le plus souvent très différent de celui qu'on observe en français. Les catégories grammaticales du français, telles qu'elles sont présentées dans les grammaires du français moderne et contemporain, correspondent peu à celles du turc. En effet, les notions désignées se laissent différencier par la prise en considération de la forme des mots, de leur fonction et de la place qu'ils occupent dans la syntaxe. Les divergences que nous avons constatées entre le français et le turc, au niveau syntaxique sont comme les suivantes:

1) La typologie structurelle de la phrase française comparée avec celle du turc montre que l'ordre fondamental des éléments de la phrase déclarative dans les deux langues est tout à fait différent l'un de l'autre, par exemple:

La phrase turque de base: GN(s) + GN(o) + V

Hande arkadaşlarını gördü.

La phrase française de base: GN (s) + V + GN (o) (Complément ou attribut)

Hande a vu ses amis.

Et le pronom sujet (je, tu, il...) ne figure que lorsqu'il s'agit d'une insistance, c'est-à-dire, d'un pronom à valeur tonique : - en turc, le pronom atone et le pronom tonique ne se diffère pas formellement – Arkadaşlarını gördü. → (Elle a vu ses amis).

O arkadaşlarını gördü, ben görmedim. (Elle, elle a vu ses amis, mais moi non).

II) La syntaxe de la phrase turque est changeable. Si on change l'ordre fondamental des éléments de la proposition turque ci-dessus, on obtiendra six phrases différentes ayant du sens et toujours le même sujet (Hande), mais disposant des nuances sémantiques; c'est la thématization qui change.

1. Hande arkadaşlarını gördü. (Hande a vu ses amis).

thème propos (rhème)

2. Hande gördü arkadaşlarını. (Hande a vu ses amis).

3. Arkadaşlarını gördü Hande. (Ses amis, Hande, les a vus).

(Ce sont ses amis qu'a vu Hande).

4. Arkadaşlarını Hande gördü. (C'est Hande qui a vu ses amis). / (Hande, elle a vu ses amis).

5. Gördü Hande arkadaşlarını.

6. Gördü arkadaşlarını Hande.

Dans cette variété syntaxique, la thématization est également déterminée par la prosodie, à l'oral. Malgré les changements réalisés, il est possible d'utiliser, en turc, tous les énoncés ci-dessus, dans différentes situations de communication et comme réponses aux différentes questions : (2. Qui a vu ses amis?, 3. Qui a vu Hande?, 5.6. Hande a-t-elle vu ses amis?), alors que ces changements sont impossibles à faire dans la proposition française :

1. Hande a vu ses amis.

2.* Ses amis a vu Hande.

3.* Ses amis Hande a vu.

4.* A vu ses amis Hande.

5.* Hande ses amis a vu.

6.* A vu Hande ses amis.

Contrairement à la proposition turque, les compléments d'objet direct et indirect de la proposition française ne sont pas changeables, sauf les places des compléments circonstanciels de temps et de lieu.

Par exemple :

Le mois prochain, il ira à Paris. → *Gelecek ay*, [O] Paris'e gidecek

Il ira à Paris *le mois prochain*. → [O], Paris'e gelecek ay gidecek.

Dans la classe, il y a des étudiants. → *Sınıfta* öğrenciler var.

Il y a des étudiants *dans la classe*. → *Sınıfta* öğrenciler var.

III) Le turc est caractérisé par la *post-position* dans le syntagme verbal alors que la présence de *prépositions* est reconnue en français. Nous prenons comme exemple:

GN (s) GN(o) G (prép.) V.

Hande odası - nda uyuyor. (* Hande dans sa chambre dort).

GN(s) V G (prép.) GN(o)

Hande dort dans sa chambre.

IV) Un autre trait distinctif entre le français et le turc est que, l'ordre relatif *déterminant-déterminé* dans le GN prévaut en turc, alors que c'est l'ordre *déterminé-déterminant* qui l'emporte en français, à savoir:

<i>Déterminant</i>	<i>déterminé</i>	<i>Déterminé</i>	<i>déterminant</i>
Sınıf-in	kapı-sı	la porte	de la classe

En turc, dans les compléments du nom, les pronoms peuvent avoir le rôle du déterminant :

Sen-in kız-ın → ta fille

Onlar-in ev-i → leur maison

V) Les caractéristiques principales qui séparent les adjectifs turcs et français les uns des autres sont les suivantes :

1) Contrairement à l'adjectif turc, l'adjectif français s'accorde en genre et en nombre avec le nom (a) et le pronom (b) qu'il qualifie.

a) J'ai **une belle voiture**. → **Güzel** bir arabam var.

Elles ont **de beaux yeux**. → Onların **güzel** gözleri var.

b) Philippe est grand et blond. → Philippe **uzun boylu ve sarışındır**.

Marie est grande et blonde. → Marie **uzun boylu ve sarışındır**.

Ces jeunes filles sont grandes et blondes. → **Bu genç kızlar uzun boylu ve sarışındır(lar)**.

2) En turc, quand l'adjectif est employé *substantivement* ou *adverbialement*, il est invariable et forme aussi un ensemble unique, où la différenciation en substantif, adjectif, adverbe, correspond à des différences d'emploi, mais non pas de nature. Par exemple, l'adjectif "güzel" (beau, belle) peut être employé aussi bien comme substantif que comme adverbe:

La fille dort.

La belle, dort. (substantif) → *Güzel*, uyuyor.

La fille est *belle*. (adjectif) → Kız *güzeldir*.

Cette *belle* fille chante *bien*. (épithète et adverbe) → Bu *güzel* kız *güzel* şarkı söylüyor.

Dans les énoncés ci-dessus, l'adjectif reste toujours invariable. Cette invariabilité de l'adjectif est une grande simplification pour l'apprentissage de la langue turque.

3) Il est possible, en deux langues, d'élargir le groupe nominal en y ajoutant des adjectifs :

Ces trois belles jeunes et malheureuses filles pleurent. → Bu üç genç, güzel ve mutsuz kız ağlıyor.

4. a) **Les nombres** se placent toujours **devant** le nom :

Deux petits garçons jouent dans le jardin. → **İki küçük çocuk** bahçede oynuyor.

Comme nous allons constater dans le huitième chapitre concernant les difficultés de l'écrit des apprenants universitaires turcs, l'utilisation de ces adjectifs ne posent pas de grandes difficultés à nos apprenants.

b) L'ordre relatif de l'adjectif et du nom est stable en turc, étant donné que le nom est postposé à l'adjectif dans le groupe nominal. En français uniquement «quelques adjectifs fréquents et assez courts se placent **devant** le nom : bon/mauvais, beau/joli, petit/grand/gros, nouveau/jeune/vieux, double/demi, autre/même» (Grégoire, Thiévenaz, Franco, 2003 : 5).

J'ai **un petit** garçon. (Küçük bir oğlum var).

Elle a **une belle** robe. (Onun güzel bir elbisesi var). (le sujet : fille / özne : kız).

c) En français, les adjectifs longs (1, 2), les participes passés (3, 4) et les adjectifs verbaux en -ant et -ent (5, 6) se placent après le nom :

1. un livre **intéressant** → ilginç bir kitap
2. une question **difficile** → zor bir soru
3. une chemise **nettoyée** → yıkanmış bir gömlek
4. les cheveux **coupés** → kesik (kesilmiş) saçlar
5. un discours **provocant** → kışkırtıcı bir söylem
6. le mois **précédent** → önceki ay

d) Certains adjectifs changent de sens selon leur place, d'où la plus grande partie des difficultés de nos apprenants. «Les adjectifs placés devant le nom sont en général plus subjectifs» (Grégoire, Thiévenaz, Franco, 2003 : 56). Alors que le turc lexicalise cette différence comme on le constate ci-dessous. Par exemple :

un homme grand →	uzun boylu bir adam
un grand homme →	büyük, önemli bir adam
une femme pauvre →	fakir bir kadın
une pauvre femme→	zavallı bir kadın

e) Les adjectifs indiquant la nationalité, la religion, la forme et la couleur se placent après le nom :

le drapeau **turc** → **Türk** bayrağı
 une table **carrée** → **Kare** masa
 des fleurs **jaunes** → **Sarı** çiçekler

VI) En turc, les marqueurs de nombre (-ler, -lar) sont toujours placés après les noms, contrairement à la syntaxe française. Nous reconnaissons aussi que les marqueurs de la pluralité externe s'appliquent dans deux langues au syntagme nominal dans son extension et au syntagme verbal, sauf à l'adjectif en turc :

Kadın elmayı yedi.	La femme a mangé la pomme.
Kadınlar elmaları yediler.	Les femmes ont mangé les pommes.
Kadınlar kırmızı elmaları yediler.	Les femmes ont mangé les pommes rouges.
Kadınlar beş elma yediler.	Les femmes ont mangé cinq pommes.
Bu kitaplar benim kitaplarım.	Ces livres sont mes livres.

Comme on le constate, c'est l'adjectif qualificatif et les nombres ne prennent pas la marque du pluriel dans les énoncés turcs.

VII) Dans la phrase française, c'est la préposition qui établit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes. «On appelle **syntagme** un groupe de mots formant une unité à l'intérieur de la phrase, un groupe ayant une fonction dans la phrase. Le syntagme se compose d'un élément principal ou *noyau* et d'un ou de plusieurs éléments subordonnés» (Grevisse, 1986 : 7).

Je pense à mes amis. → Arkadaşlar-ım-ı düşünüyorum.

Tu viens **de** l'école. → (Sen) okul-dan geliyorsun.

Elle va à la pharmacie. → (O) eczane-ye gidiyor. (sujet : fille – özne : kız)

En turc, la corrélation entre les éléments de la phrase est assurée par des morphèmes différents. Par exemple, la corrélation entre le complément et le verbe est rendue par les suffixes de déclinaison du nom (les suffixes casuels) (a, b) et celle du sujet et du verbe par des suffixes personnels (c) :

- a) Can a fait son devoir. → Can ödevini yaptı.
- b) Les étudiants sont sortis de la classe. → Öğrenciler sınıf-tan çıktılar.
- c) Hier, je me suis couché très tôt. → (Ben) dün akşam erken yat-tı-m. (le sujet : masculin / özne : erkek)
Tu viendras tard. → (Sen) geç gelecek-sin.

VIII) En turc, les suffixes personnels s'exercent la fonction des pronoms personnels sujets, c'est-à-dire, le noyau verbal peut avoir la fonction des pronoms personnels. Ce n'est pas le cas en français. Si on supprime les sujets ci-dessous, on obtiendra des syntagmes sémantiquement inacceptables : *vois, *vois, *voit, *voyons, *voyez, *voient. C'est la raison pour laquelle, l'emploi des pronoms personnels sujets est rare et facultatif en turc alors qu'il est obligatoire en français.

- Je vois → (Ben) Görüyor-um.
- Tu vois → (Sen) Görüyor-sun.
- Il (elle, on) voit → (O) Görüyor.
- Nous voyons → (Biz) Görüyor-uz.
- Vous voyez → (Siz) Görüyor-sunuz.
- Ils (elles) voient → (Onlar) Görüyor-lar.

Comme on le constate, bien qu'il y ait six pronoms personnels sujets, le verbe a cinq conjugaisons différentes. A l'oral, les première, deuxième et troisième personnes du singulier (vois, vois, voit) et la troisième personne du pluriel (voient) ont la même prononciation /vwa/, tandis qu'à l'écrit, il y a trois formes différentes d'où la plus grande partie des difficultés de l'écrit de nos apprenants. L'apprenant qui entend les syntagmes /il vwa/ ou /el vwa/, a du mal à comprendre s'il s'agit de la troisième personne du singulier ou du pluriel (masculin ou féminin). Dans ce cas, la seule chose qui va faciliter la tâche de l'apprenant, c'est le contexte.

En turc, l'utilisation des pronoms personnels sujets est possible au cas où on mettrait l'accent sur le sujet :

Herşeyi o gördü, ben hiçbir şey görmedim. → C'est lui qui a tout vu, moi je n'ai rien vu.

IX) En français, les pronoms comme les adjectifs, s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils remplacent.

Prête-moi **ta moto**, **la mienne** est en panne. → Bana motosikletini ver, **benimki** arızalı.

Prête-moi **ton stylo**, **le mien** est cassé. → Bana dolmakalemimi ver, **benimki** kırık.

A l'écrit, l'influence de ce changement se montre surtout aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel :

Ta fille est belle? ---Oui, **elle** est très belle. → Kızın güzel mi?--- Evet, güzel.

Ton fils est beau? --- Oui, **il** est très beau. → Oğlun güzel mi?--- Evet, güzel.

Les jeunes filles sont dans la classe? --- Oui, **elles** sont dans la classe.

Et **les jeunes hommes** ? --- Eux, **ils** ne sont pas là.

X) En turc, les suffixes et les mots interrogatifs se placent en général à la fin de la proposition, contrairement au français où ceux-ci se trouvent tout au début de la proposition (sauf, l'interrogation avec l'intonation).

Dün annen geldi **mi**? → **Est-ce que** ta mère est venue hier?

La place du morphème interrogatif –mi,-mi,-mu, -mü est changeable dans la proposition turque. Elle se place juste après l'élément sur lequel on va mettre l'accent :

Annen **Paris'e mi** gitti? → **Est-ce** à Paris **que** ta mère est allée? (On met l'accent sur le complément circonstanciel de lieu).

Dün **annen mi** geldi? → **Est-ce** ta mère **qui** est venue hier? (On met l'accent sur le sujet).

La formation des propositions qui visent à interroger partiellement se recouvrent en deux langues :

Quels livres lisez-vous ?→ **Hangi** kitapları okuyorsunuz?

Qui vois-tu ?→ **Kimi** görüyorsun?

Qu'est-ce que tu veux ?→ **Ne** istiyorsun?

Conclusion

Dans cette recherche, nous avons étudié, en premier lieu, les caractéristiques morphologiques des deux langues telles que, les différences relatives à la dérivation des mots (préfixation et suffixation), les caractéristiques propres aux catégories des mots (le verbe et le nom), en deuxième lieu, les divergences et les convergences dans les systèmes graphique et phonétique/phonologique et en dernier lieu, celles qui se présentent dans les systèmes syntaxiques du français et du turc.

L'étude comparative de deux langues au niveau des caractéristiques morphosyntaxiques a révélé que le français et le turc représentent des divergences morphologiques puisqu'ils font partie des différentes familles de langues. D'autres divergences importantes se manifestent également dans les systèmes syntaxiques de deux langues. Toutes ces considérations nous ont donc permis de constater que le français et le turc sont des langues tout à fait différentes l'une de l'autre morphologiquement et syntaxiquement.

Le français est une langue qui ne s'écrit pas tel qu'il se prononce. Autrement dit, en français, un graphème peut représenter des phonèmes différents alors que le turc dispose autant de graphèmes que de phonèmes, à l'écrit, chaque phonème correspond à un graphème. Donc, en français, le nombre des graphèmes et celui des phonèmes ne correspondent pas, c'est-à-dire, le français parlé et le français écrit ne sont pas isomorphes, ce qui donne lieu à certaines difficultés d'apprentissage pour les apprenants.

Par conséquent, lors de l'enseignement/apprentissage du FLE aux apprenants turcs, ces divergences doivent être prises en compte par les enseignants et expliquées d'une manière claire et logique pour que les apprenants puissent saisir le fonctionnement des langues et qu'ils commettent moins d'erreurs en écrivant. Le passage d'une langue à une autre exige alors la conceptualisation d'un autre système qui fonctionne d'une manière différente. Ce qui reste possible qu'en changeant ses habitudes langagières qui sont formées déjà avec la première langue acquise.

Il ne faut pas oublier que pour pouvoir comprendre, enseigner et apprendre les divergences et les convergences entre le français et le turc, les enseignants ainsi que les apprenants doivent d'abord connaître les caractéristiques de leur langue maternelle. Car, sans avoir appris sa LM, on ne peut pas enseigner/apprendre une autre langue: la nécessité de l'enseignement/apprentissage suffisant et systématique de la LM est incontournable. Si l'apprenant ne connaît pas ce que signifie, par exemple «l'adverbe» ou «le gérondif» en sa LM, il serait utopique de lui demander de les comprendre et employer correctement en FLE. En l'occurrence, le rôle et l'importance de l'enseignement/apprentissage de la grammaire est indiscutable.

Pour la communication, l'apprenant a besoin de la compréhension et de la maîtrise des règles et des structures grammaticales. L'un des objectifs de l'enseignement/apprentissage de la grammaire est de faire acquérir aux apprenants une bonne maîtrise de l'écrit. Bien souvent, on oublie cet objectif fondamental et l'on fait de la grammaire pour faire de la grammaire, ce qui explique en partie ce flux d'apprenants, terminant leurs études universitaires après avoir suivi cinq ou six ans les programmes d'enseignement /apprentissage, sans savoir pour autant écrire correctement. Bien qu'il y ait encore des discussions sur la place qu'on va accorder à l'apprentissage formel de la grammaire par rapport à l'apprentissage de la communication, c'est toujours l'enseignant qui va décider le «dosage». Certains phénomènes linguistiques présentés par l'enseignant, dans un corpus bien défini, en partant des erreurs relevées ou des structures nouvelles, contribueraient aux apprenants de découvrir le fonctionnement de la langue et du corpus proposé ainsi qu'à transformer des apprentissages langagiers en véritables acquisitions.

Références

- Banguoğlu, T. (2004). *Türkçenin grameri*. Ankara: TDK Yayınları.
- Bazin, L. (1978). *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*, Paris: Librairie d'Amérique et d'Orient.
- Besse, H., Porquier, R. (1991). *Grammaire et didactique des langues*. Paris: Hâtier/Didier, coll. LAL.
- Deny, J. (2004). *Türk dili gramerinin temel kuralları* (Çev. Oytun Şahin). Ankara: TDK Yayınları.
- Enginarlar, H. (1990). *Türkçenin biçimbilimsel özelliklerine kısa bir bakış*. Dilbilim Yazıları. Ankara: Usem Yayınları.
- Ergin, M. (2002). *Türk dili*. İstanbul: Bayrak Yayınları.
- Ergin, M. (1985). *Türk dilbilgisi*. İstanbul: Boğaziçi Yayınları.
- Fries, C.C. (1945). *Teaching and learning english as a foreign language*. Michigan: University of Michigan Press ELT.
- Gardes-Tamine, J. (1988). *La grammaire -1 phonologie, morphologie, lexicologie*. (3^e Édition). Paris: Armand Colin.
- Grégoire, M. et al. (2003). *Grammaire progressive du français*. Paris: CLE International.
- Grevisse, M. (1986). *Le Bon Usage*. (12^e Edition refondue par A.Goosse). Paris: Duculot.